



Morangis, le 18 Octobre 2024

A l'attention de l'équipe enseignante et des familles des enfants de l'école Edouard Herriot

Cabinet du Maire

Objet : Platanes - Cour de l'école Herriot

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de sa mission de suivi du patrimoine arboré de la ville, l'équipe des espaces verts a identifié trois platanes situés dans l'enceinte de la cour de l'école Herriot présentant des signes de déperissement.

La maladie de ces arbres est malheureusement confirmée par notre prestataire spécialisé. Leur abattage est dans un premier temps inéluctable pour tenter d'éviter une propagation aux autres sujets, voire un risque de chute.

Afin de préserver la sécurité des élèves et des usagers de l'école, l'abattage des spécimens impactés va se dérouler sur la période des vacances scolaires.

Nous espérons que cette action sera suffisante et nous permettra de préserver les autres sujets.

Dans un second temps, avant de programmer une replantation, la nécessité de mener une réflexion pour adapter la cour de l'école face aux enjeux de changement climatique s'impose.

Ainsi, la municipalité engagera une démarche de concertation avec les différents acteurs (communauté éducative, enfants, services), pour projeter un nouvel aménagement de cette cour.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations distinguées.



Brigitte VERMILLET  
Maire,  
Vice-Présidente du Conseil Départemental de  
l'Essonne